Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 037-213700743-20260916-2026_059-DE

Séance du 16 septembre 2026

Délibération n°2026_059

8.5 – Politique de la ville, habitat, logement

Définition du périmètre du secteur prioritaire communal dans le cadre du Pacte Territorial Touraine France Rénov' 2025-2027

L'an deux mil vingt-six, le **seize septembre à vingt heures**, le conseil municipal de la commune de Chouzé-sur-Loire dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

Date de la convocation : 08 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 18

Présents :
Monsieur Gilles THIBAULT Maire,
Monsieur Pierre DAVID, Madame Marina DANTIC, Monsieur Éric BRISSET, Madame Françoise ROUX, Adjoints,

Madame Marie BOTTI, Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Guillaume DELANOUE, Monsieur Laurent HERLIN, Monsieur Nicolas JAUSELON, Monsieur Jean-Christophe LENOIR, Madame Charline MABILEAU, Monsieur Patrick MARTINEZ, Madame Guylaine THIBAULT, Monsieur Christian THOUET, Madame Laurence VENNEVIER.

Absents ayant donné pouvoir : Madame Vanessa BRUNET a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTINEZ, Madame Eva DIMA a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAULT.

Absents ou absents excusés : Monsieur Yvan BOIDÉ

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

EXPOSÉ DES MOTIFS

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire (CCCVL) et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire se sont engagées dans un Pacte Territorial Touraine France Rénov' (PTTFR) pour la période 2025-2027 inclus.
Ce nouveau dispositif remplace totalement le volet classique de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) depuis le 1er janvier 2026.
Afin de poursuivre la dynamique d'accompagnement humain et technique engagée sur l'OPAH classique, la CCCVL a décidé de mettre en œuvre la déclinaison locale du PTTFR en activant le volet 3 "accompagnement". Ce volet se traduit notamment par une aide au montage de dossiers mais également par un ensemble d'aides financières au profit des ménages, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs.

Parmi ces aides locales, certaines sont conditionnées à la localisation du projet :

- Bonus pour la sortie d'un logement vacant ou création d'un logement dans un bâti inoccupé
- Rénovation de façades
- Conventionnement d'un logement locatif

Ces trois aides sont éligibles si elles sont localisées dans un secteur prioritaire défini pour chaque commune de la CCCVL.

Dans ce cadre, la commune est invitée à préciser le périmètre géographique de son « secteur prioritaire » au sein duquel elle souhaite accentuer la dynamique de mise en valeur de son patrimoine et de remise sur le marché de logements.

Au vu de ces éléments,
Vu la délibération communautaire n°2025-357 en date du 13 novembre 2025 validant le projet de PTTFR
Vu la délibération communautaire n°2025-414 en date du 16 décembre 2025 attribuant le marché d'animation du PTTFR
Vu la convention du Pacte Territorial Touraine France Rénov' du Conseil départemental d'Indre et Loire 2025-2027 signée le 30/06/2025
Vu la convention du Volet accompagnement 2026-2027 de la CC Chinon Vienne et Loire du Pacte Territorial Touraine France Rénov' signée le 19/12/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De définir** le « secteur prioritaire » de la commune pour le PTTFR tel que représenté par le périmètre annexé à la présente délibération
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à informer les services compétents de la CCCVL de cette décision.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE

Le Maire,
Gilles THIBAULT

Signé électroniquement par : Guillaume DELANOUE
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Gilles THIBAULT
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Maire